

PARCOURS DE FORMATION

Permis de conduire — Catégorie B

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux épreuves du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre établissement, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Le concept Permis en Province

Permis en Province est spécialisé dans le permis accéléré. Votre formation se déroule en deux phases : la préparation au code à Paris via notre partenaire CodeExpress, puis une formation pratique intensive de 3 à 5 jours dans une ville de province chez l'une de nos auto-écoles partenaires, avec un taux de réussite supérieur à 70 %. Transport, hébergement et présentation à l'examen sont inclus dans votre formule.

1. Parcours théorique — Le Code de la Route

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et le comportement du conducteur. Elle est dispensée par notre partenaire :

CodeExpress

Partenaire officiel — Code de la Route en accéléré

- Plateforme d'apprentissage en ligne accessible 7j/7
- Cours de code en visioconférence avec un enseignant
- Démarches administratives gérées par CodeExpress
- Suivi personnalisé jusqu'à la réussite de l'ETG

Contact : codeexpress.fr — contact@codeexpress.fr

Horaires agence Paris

24 Bd de la Bastille, 75012 Paris

Lundi	11h00 — 19h00	<i>Cours avec moniteurs</i>
Mardi	11h00 — 19h00	<i>Cours avec moniteurs</i>
Mercredi	11h00 — 19h00	<i>Cours avec moniteurs</i>
Judi	11h00 — 19h00	<i>Cours avec moniteurs</i>
Vendredi	11h00 — 19h00	<i>Cours avec moniteurs</i>
Samedi	11h00 — 19h00	<i>Cours avec moniteurs</i>
Dimanche	14h00 — 18h00	Gérant uniquement

La formation théorique porte notamment sur : les dispositions légales en matière de circulation, le comportement du conducteur (alcool, fatigue, risques), la route, les autres usagers, la réglementation générale, les gestes de premiers secours et le respect de l'environnement.

2. Parcours pratique — La formation à la conduite

La phase pratique se déroule en plusieurs étapes, depuis l'évaluation de départ à Paris jusqu'à l'examen du permis en province. La formation se déroule chez l'une de nos auto-écoles partenaires sélectionnées pour la qualité de leur enseignement.

É 1	Inscription & évaluation à Paris	Inscription en agence ou à distance. Réalisation de 2 heures d'évaluation de départ à Paris (horaires agence : Lun–Sam 11h–19h, Dim 14h–18h avec le gérant) permettant de définir le niveau et la formule adaptée.
É 2	Choix de la formule & planification	Sélection de la formule (10h manuelle ou 13h automatique) selon la progression et les disponibilités de l'élève. Les dates de départ en province sont confirmées avec un délai moyen d'environ 1 mois.
É 3	Départ en province — Transport inclus	Transport aller-retour depuis Paris jusqu'à la ville de province sélectionnée (transfert gare / hôtel assuré). Hébergement en hôtel pris en charge (hors restauration).
É 4	Formation intensive en province	Formation de conduite intensive de 3 à 5 jours chez l'auto-école partenaire. Les horaires de conduite sont fixés par l'école partenaire selon leur planning local (généralement de 8h à 18h en journée continue).
É 5	Examen du permis de conduire	Passage de l'épreuve pratique à la fin de la formation, dans la ville de province. Date d'examen fixée à l'avance. Délai d'attente moyen pour l'examen : 1 mois seulement.
É 6	Retour à Paris	Retour à Paris compris dans la formule (transfert hôtel / gare + transport retour). En cas de réussite, le permis de conduire définitif est envoyé au domicile.

Pendant la phase pratique, l'élève est amené à circuler en ville, en rase campagne, sur routes nationales et le cas échéant sur autoroute et de nuit.

3. Contenu de la formation pratique

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

C1 Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	C2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	C3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route	C4 Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
<ul style="list-style-type: none"> • Organes, commandes, vérifications • Entrer et s'installer • Tenir le volant • Démarrer et s'arrêter • Doser accélération / freinage • Boîte de vitesses • Ligne droite et courbe • Marche arrière, demi-tour 	<ul style="list-style-type: none"> • Signalisation • Positionnement sur la chaussée • Adapter l'allure • Tourner en agglomération • Franchir les intersections • Ronds-points et giratoires • Arrêt et stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Distances de sécurité • Croiser et dépasser • Virages, déclivité • Autres usagers, courtoisie • Voie rapide • Circulation dense • Adhérence et visibilité réduites • Tunnels et ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> • Itinéraire autonome • Voyage longue distance • Facteurs de risque • Comportements accident (PSC1) • Aides à la conduite (ABS...) • Entretien, dépannage • Pratiquer l'écoconduite

4. Récapitulatif des horaires

Phase	Lieu	Horaires
Formation théorique (code)	Plateforme CodeExpress (en ligne)	Accès 7j/7 — 24h/24
Cours de code en visio	CodeExpress — à distance	Sur rendez-vous avec l'enseignant
Agence Paris (inscription, évaluation)	24 Bd de la Bastille, 75012 Paris	Lun–Sam : 11h00–19h00 (cours avec moniteurs) Dimanche : 14h00–18h00 (gérant uniquement)
Formation pratique en province	Auto-école partenaire (ville de province)	Sessions intensives de 3 à 5 jours Journées de 8h00 à 18h00
Épreuve pratique (examen)	Ville de province sélectionnée	Date fixée à l'avance par l'auto-école partenaire